



Porter plainte pour diffamation contre une avocate

Par **Shayne**, le **22/12/2009** à **12:30**

Bonjour,

Je voudrais savoir si c'est possible de porter plainte pour diffamation contre une avocate. Je détaille : dans le cadre d'une procédure de divorce, j'ai rédigé une attestation en faveur d'une amie car son ex mari la harcelait. Dans cette attestation, je n'ai dit que la vérité et n'ai absolument rien à me reprocher.

Seulement, l'avocate de l'ex mari de mon amie m'a décrit comme "déséquilibré psychologiquement" dans ses conclusions sous prétexte que je suis transgenre alors que la transexualité n'est plus considérée comme une maladie !

M'est-il possible de l'attaquer en justice ?

Cordialement.